



Mont-Tremblant  
 1145, rue de Saint-Jovite  
 Mont-Tremblant (Québec)  
 J8E 1V1 Téléphone: (819) 425-8614  
 Télécopieur:

**Certificat d'autorisation**

Demande débutée le: 24/02/2026 Demande complétée le: 27/02/2026 No demande: 2026-0114  
 Saisie par: Catherine Grenier  
 Type: Certif. autori. ouvrage rive, littoral, milieu humide No certificat: **2026-0081**  
 Nature: unifamiliale Résidentiel

**Identification**

<p><b>Propriétaire</b></p> <p>PLACEMENTS JEANNOT CLEMENT INC</p> <p>Tél.:</p>	<p><b>Demandeur</b></p> <p>URBA+ Consultants</p> <p>Tél.:</p> <p>Courriel: :</p>
---	--

**Emplacement**

Matricule: 2516-75-8501-0-000-0000	Code d'utilisation: 9100
Adresse: 555 CHEMIN DU LAC-GAUTHIER, Ville de Mont-Tremblant	Frontage: 50.87 m
Zones: VF-602-2	Profondeur: 207.98 m
Lot distinct: <input type="checkbox"/> Code ancienne ville: 1	Superficie: 11 232.40 m <sup>2</sup>
Code de zonage: Blanc	Nombre de logements:
Secteur d'inspection: Lac Gauthier	Année construction:
District électoral:	Nombre d'étages:
Arrondissement:	Aire de plancher m <sup>2</sup> :
Service:	Nombre d'unités touchées:
Cadastre: 6664503	

**Travaux**

<p><b>Exécutant des travaux</b></p> <p>KCS</p> <p>██████████</p> <p>MONT-TREMBLANT QC</p> <p>██████████</p> <p>Tél (</p> <p>Télé.:</p> <p>No RBQ: 5753-8472-01 No NEQ:</p>	<p><b>Responsable</b></p> <p>Tél.:</p> <p>Date début des travaux: 21/03/2026</p> <p>Date prévue fin des travaux: 21/03/2027</p> <p>Date fin des travaux:</p>
--	--

**Renseignements comptables**

Valeur des travaux: 0,00 \$	No facture:
Montant du permis: 0,00 \$	
Montant du dépôt garantie: 0,00 \$	No reçu:

## Certif. autori. ouvrage rive, littoral, milieu humide

Nom du cours d'eau Rivière de la diable

Description :

### Localisation

- Zone à récurrence 20 ans  Secteur de non-remblai  Zone inondable par embâcle à risques  
 Zone à récurrence 100 ans  Emprise d'une voie d'accès  Zone inondable par embâcle à risques  
 Rive  Littoral  Zone agricole décrétée  Zone inondable par embâcle à risques élevés

Largeur de l'accès au lac ou cours

À l'intérieur d'une bande de : d'un cours d'eau.

Autres :

### Distance

Du bâtiment principal : Du puits :  
Du bâtiment secondaire : De la fosse septique :  
De la voie de circulation : De l'élément épurateur  
D'un pont fossé, exutoire :

### Caractéristiques

Technique de stabilisation de la rive : Non définie

- Droit acquis  Lot situé dans une zone à fort risque d'érosion ou de  
 Requier des mesures d'immunisation  Lot desservi par le réseau d'aqueduc  
 Taxes municipales payées  Lot desservi par le réseau d'égout  
 Projet résidentiel intégré  Lot desservi par une installation sanitaire (septique)  
 Lot adjacent à une rue publique, privée ou servitude de

Nature du sol : Non définie

Autres :

### Pente de la rive

Information sur la pente :

Largeur de la rive :

Longueur de la rive

Hauteur de la rive :

Pourcentage d'inclinaison %

### Aspect physique du milieu

- Milieu naturel  
 Milieu anthropique

Autres :

### Méthode de délimitation de la ligne des hautes eaux

- Ouvrage de retenue des eaux  Méthode botanique  Limite d'inondation  
 Mur de soutènement  Récurrence 2 ans

Définie par :

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
Déclaration REAFIE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	27/02/2026

### Description des travaux:

Ouvrage sur la rive ou littoral, milieu humide

#### DESCRIPTION DES TRAVAUX :

Les travaux consisteront en l'installation d'un émissaire de rejet d'effluent d'un diamètre de 100 mm dans la rive de la Rivière du Diable. Le conduit sera immergé en tout temps afin d'assurer une dispersion adéquate dans le cours d'eau.

Pour stabiliser le conduit et protéger la rive contre l'érosion, un empièchement sera mis en place sur une épaisseur de 60 cm. Cet empièchement sera constitué de pierres angulaires de calibre 100-150 mm, disposées de manière à recouvrir et sécuriser le conduit tout en permettant la libre circulation de l'eau.

Les travaux incluront donc l'excavation nécessaire dans la rive pour positionner le conduit à la profondeur requise, l'installation du conduit lui-même, puis la mise en place de l'empièchement pour assurer la stabilité de l'ouvrage et prévenir tout mouvement du conduit ou affaissement du sol riverain. L'ensemble des travaux sera réalisé de manière à minimiser l'impact sur le milieu aquatique et respecter les normes environnementales applicables.

Sur la rive d'un cours d'eau ou d'un lac, tout contrôle de la végétation, y compris la tonte de gazon, le débroussaillage et l'abattage d'arbre sont interdits à l'exception des travaux prévus dans le présent permis.

#### PROTECTION DES LACS ET COURS D'EAU

Vous devez prévoir l'application de mesures de mitigation (notamment par l'installation d'une barrière de géotextile ou de ballots de paille ou paillis de paille vierge) visant à minimiser l'apport de sédiments dans les lacs et les cours d'eau.

Il est à noter que l'inspectrice en environnement va effectuer des inspections sur le terrain, et ce, tout au long des travaux pour s'assurer du respect des mesures de mitigation et des règlements applicables à la protection des lacs et cours d'eau.

#### BRÛLAGE

Il est à noter qu'il est interdit de brûler des matériaux de construction, rénovation et démolition.

Il est également interdit de faire un feu en plein air dans le cadre de travaux de déboisement pour fins de construction.

Il est strictement interdit de faire des feux de camp à moins de 15 mètres de tout lac, étang, cours d'eau ou milieu humide. En aucun cas, les cendres ne doivent atteindre les milieux aquatiques par ruissellement ou autrement.

Pour plus d'informations sur le brûlage, veuillez contacter le Service de sécurité incendie (819-425-8614).

#### HEURES POUR RÉALISER DES TRAVAUX (BRUIT)

Prenez note que les travaux ne peuvent débuter sur un chantier avant 7:00 heures et doivent être terminés au plus tard à 19:00 heures la semaine, et que la période est de 9:00 heures à 17:00 heures les samedis, dimanches et jours fériés.

#### CEINTURE DE SAUVEGARDE D'UN ARBRE

Une clôture temporaire doit être installée lors de la réalisation d'une construction ou d'un ouvrage projeté à 3 mètres et moins d'un arbre identifié comme étant à protéger.

#### DÉCHET DE CONSTRUCTION

Prenez note qu'il ne faut pas jeter les déchets de construction dans les bacs noirs ou verts. Ceux-ci doivent être acheminés à l'un des écocentres de la MRC (60, chemin Brébeuf, Mont-Tremblant). Pour plus d'information, veuillez contacter le Service de l'environnement au 819-425-8614.

Le certificat est nul et non avenu, s'il n'y est pas donné suite dans les trois (3) mois suivants la date de délivrance. De plus, les travaux doivent être complétés conformément aux plans approuvés dans les douze (12) mois suivants la date de délivrance du certificat.

Soyez avisé que la date effective de ce permis équivaudra soit à la date d'échéance du permis ou à la date d'inspection où nous déterminerons que les travaux sont suffisamment avancés pour être évalués, selon la première date à survenir.

Veuillez noter que cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir les permis et autorisations requis en vertu d'autres lois et règlements provinciaux ou fédéraux existants.

Tous les travaux doivent être faits conformément aux plans présentés, corrigés et approuvés par l'inspecteur.

Toute modification apportée aux plans après la délivrance du permis doit être préalablement approuvée avant la réalisation des travaux par l'inspecteur.

**INSPECTION :**  
**VOUS DEVEZ AVISER LE SERVICE DE L'URBANISME, POUR UNE INSPECTION, À LA FIN DES TRAVAUX ( 819-425-8614).**


-----  
Inspections :

**Signature du demandeur**

Je soussigné(e) URBA+ Consultants, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le certificat m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent certificat de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à Mont-Tremblant

Ce \_\_\_\_\_

Signé par:  Signé le 2026-02-27 11:34:02 EST

**Certificat**

Date émission: 27/02/2026

En vigueur jusqu'au: 27/08/2026

No certificat: **2026-0081**

Responsable du dossier: François Ouimet

Signature: 